

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N° 01

Vu la convention N° 405/2021 du 27/06/2021 portant sur Travaux de remise en état du réseau électrique + travaux de réfection TCE des blocs au profit unité militaire /ANNABA /5°RM pour un montant de 5.991.423.90 DA / TTC, et un délai de 03 mois conclu avec l'entreprise AYAD A/ HALIM ,vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°474/2021 du 05/10/2021 notifié le 13/10/2021.

- Abandon total du chantier

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure L'entreprise AYAD A/ HALIM dans un délai de 08 jours pour achever les travaux et fournir le groupe électrogène ., Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant .